

Salle de classe - architecture de l'adolescence. Arc en rêve centre d'architecture



LE PROJET

Dans le cadre d'une résidence au sein d'un établissement scolaire, arc en rêve propose de faire appel à un ou plusieurs intervenants extérieurs (architecte, artiste, vidéaste, chorégraphe, paysagiste, ...) afin de construire un projet en lien avec l'architecture du quotidien d'un adolescent.

Il s'agit d'impliquer les élèves intellectuellement via l'observation, la réflexion, les échanges et physiquement via la manipulation de matériaux et d'outils, afin de passer de l'idée à la forme concrète avec la réalisation d'une création collective.

En plus des élèves directement impliqués dans le processus de réalisation, le projet aspire à impacter l'ensemble de l'établissement scolaire (voire au-delà) pour une diffusion maximale.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Architecture

Partenaires :

arc en rêve centre d'architecture (Bordeaux), en collaboration avec un architecte ou artiste invité.

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Implication d'une équipe pluridisciplinaire au sein de l'établissement.

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Élèves des collèges et des lycées (LGT ou LP).

Intervenant(s) :

arc en rêve centre d'architecture (Bordeaux), en collaboration avec un architecte ou artiste invité.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

« Rencontrer » des œuvres architecturales remarquables, visiter une institution culturelle, rencontrer un professionnel du monde de l'architecture.

Pratiquer :

Impliquer les élèves dans une démarche active de projet ; impliquer les élèves dans la réalisation d'un projet commun.

Connaitre :

Observer et questionner l'architecture de son établissement scolaire, environnement quotidien de l'adolescent. Développer son esprit critique.

Restitutions envisagées :

Un « rendu final » du projet, qui prendra une forme différente en fonction du projet. Les élèves présenteront le travail réalisé dans l'année auprès de l'ensemble de l'établissement scolaire avec possibilité de « portes ouvertes » aux parents, voire au-delà. La réalisation d'un film de restitution de l'ensemble du projet est également prévue.

+Si plusieurs projets engagés dans différents établissements, possibilité en plus d'un temps de restitution commun à tous les projets.



Etapes prévisionnelles :

> Contacter les partenaires à partir de mai/juin pour construire le projet et établir un budget prévisionnel.

Les étapes du projet seront à affiner en collaboration entre arc en rêve, l'intervenant du projet et l'équipe enseignante du projet.

> **Temps de sensibilisation :**

1 séance de découverte du projet, rencontre des intervenants et de visite d'arc en rêve (par ex. visite d'exposition) Démarrage du projet.

> **Temps de rencontres et d'actions (5 séances) :**

Interventions d'arc en rêve et de l'intervenant invité au sein de l'établissement scolaire.

Temps de découverte sensible, de manipulation et/ou de préparation à la réalisation d'un projet commun.

Exemple d'actions : Analyse sensible des espaces de l'établissement scolaire et des salles de classe / développer son esprit critique à l'aide d'un procès d'architecture / Expérimenter en fabricant / Fabriquer un récit pour communiquer son projet...

> **Temps de réalisation :** Participation des élèves à la fabrication d'une œuvre commune, différente selon la thématique du projet.

Par exemple : réalisation d'une maquette à grande échelle, préparation d'un repas scénographié et mis en scène, fabrication d'un film, réalisation d'une installation éphémère dans l'établissement scolaire...

> **Temps de restitution :**

Un « rendu final » du projet, qui prendra une forme différente en fonction du projet. Les élèves présenteront le travail réalisé dans l'année auprès de l'ensemble de l'établissement scolaire avec possibilité de « portes ouvertes » aux parents, voire au-delà.

La réalisation d'un film de restitution de l'ensemble du projet est également prévue.

+Si plusieurs projets engagés dans différents établissements, possibilité en plus d'un temps de restitution commun à tous les projets.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Les établissements pourront participer financièrement via le Pass Culture

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

La DRAC Nouvelle Aquitaine, pourra être sollicitée par l'intermédiaire d'une structure pour co-financer la présence d'un architecte.

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, le conseil Départemental de la Gironde pourront être sollicités dans le cadre des appels à projets.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir 1000€ sur fonds propres pour le co-financement du projet, hors coût de déplacement vers les différents sites, et hors achats de petit matériel.

Jauge maximale : 2 établissements du second degré.

Pour en savoir plus : <https://www.arcenreve.eu/>

Contact :

Pour la DAAC : patrick.bosc@ac-bordeaux.fr

Pour arc en rêve : action éducative –Sara Meunier et Flora Stich : education@arcenreve.eu // 05 56 52 78 36